

avons Collationné et Vidimé les pages du Livre cy dessus contenant différents actes de propriété y enoncés et Signé pour Copie à Nous représenté et paraphé de Nous à chaque page comme étant une vraie copie exacte en foi de quoi Nous avons Signé à Quebec pour servir et valoir ce que de raison, ce Jour d'hui deuxième jour de May après midi, Mil Sept Cent quatre vingt Neuf.

L. DESCHENEUX J. PINGUET.